

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social :
Hôtel de Ville
Cours Massena - CS 82205
06605 ANTIBES CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Séance du 26 juin 2023

Membres en exercice	Présents ou Représentés	Procurations
80	54	13

N° de séance : 50

Objet de la délibération : Budget Annexe
"Aménagement des Parcs d'Activité" -
Compte Administratif de l'exercice 2022

N° d'enregistrement : CC.2023.133

Date de convocation :
20 juin 2023

Date de publication
du **- 6 JUL. 2023** au **- 6 SEP. 2023**

Date de réception en Préfecture

- 5 JUL. 2023

Secrétaire de séance



Le Président certifie sous sa responsabilité le
caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet d'un
recours devant le Tribunal Administratif de
Nice dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication, soit
par voie postale 18 avenue des Fleurs CS
61039 06050 Nice Cedex 1, soit par voie
électronique à partir de l'application
« Télérecours citoyens » accessible sur le site
<http://www.telerecours.fr/>

L'an deux mil vingt-trois et le 26 juin à 16H00, le Conseil Communautaire de la
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué
conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, Espaces du Fort Carré - Av. du 11 novembre à Antibes en session
ordinaire du mois de juin, sous la présidence de Monsieur Lionel LUCA,
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Maire
de Villeneuve-Loubet.

PRESENTS :

Lionel LUCA, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Jean-Bernard MION,
Michel ROSSI, Gérald LOMBARDO, Frédéric POMA, Jean-Pierre CAMILLA,
Thierry OCCELLI, Jean-Pierre MASCARELLI, Eric MELE, Sophie NASICA, Gilbert
TAULANE, Gilbert HUGUES, Richard THIERY, Dominique TRABAUD, Jean-Paul
ARNAUD, René TRASTOUR, Alexis ARGENTI, Michèle MURATORE, Eric
CHALVIN, Marguerite BLAZY, Monique GAGEAN, Christian LATY, Thérèse
DARTOIS, Marie BRISON, Henriette VENTRE, Albert CALAMUSO, Sylvie
MARCHAND, Denis FERRER, Serge JOVER, Yves DAHAN, Audouin RAMBAUD,
Marie ANASSE, Geneviève PIERRAT, Simone TORRES-FORET DODELIN,
Marinette LANGLAIS, Christophe FONCK, Catherine LANZA, Marika ROMAN,
Christophe ETORE, Françoise THOMEL, Claire BAES, Elisabeth DEBORDE,
Olivia LEVINGSTON, David SIMPLOT, Marc BORIOSI, Hassan EL JAZOULI,
Isabelle GARCIA, Marion MUSSO, Céline LAMBIN, Xavier WIJK, Delphine
CAROSI, Aline ABRAVANEL

PROCURATIONS :

Marc MALFATTO à Dominique TRABAUD, Georges VAZIA à Eric CHALVIN,
Marie-Rose BENASSAYAG à Albert CALAMUSO, Anne-Marie BOUSQUET à
Françoise THOMEL, Bernard GARNIER à Céline LAMBIN, Eric DUPLAY à
Simone TORRES-FORET DODELIN, Michel MANAGO à Marinette LANGLAIS,
Carole BONAUT à David SIMPLOT, Nathalie DEPETRIS à Audouin RAMBAUD,
Eric PAUGET à Hassan EL JAZOULI, Khéra BADAOUI HUGUENIN VUILLEMIN à
Xavier WIJK, Arnaud VIE à Monique GAGEAN, Cédric BOURGON à Aline
ABRAVANEL

ABSENTS :

Jean LEONETTI, Kevin LUCIANO, Emmanuel DELMOTTE, François
WYSZKOWSKI, Georges TOSSAN, Jacques GENTE, Serge AMAR, Martine
SAVALLI, Laurence HARTMANN, Marie OZENDA, Alain BERNARD, Alexia
MISSANA, François ZEMA

Les Délégués communautaires présents formant la majorité des membres
en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du
Conseil.

Monsieur Xavier WIJK, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur LOMBARDO,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1612-12 I et L.1612-20 spécifiant que l'ensemble des dispositions du chapitre concernant l'adoption et l'exécution des budgets, à l'exception de l'article L.1612-7, sont applicables aux Etablissements Publics Intercommunaux,

VU l'arrêté du 9 décembre 2014 relatif à l'Instruction Budgétaire et Comptable M14 applicable aux Communes et aux Etablissements Publics Communaux et Intercommunaux à caractère administratif,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2018.021 du 19 février 2018 portant approbation à la création d'un Budget Annexe « Aménagement des Parcs d'Activité »,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2022.041 du 21 mars 2022 portant approbation du Budget Primitif de l'exercice 2022,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2022.100 du 16 mai 2022 portant approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2021,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC.2022.217 du 28 novembre 2022 portant approbation de la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2022,

VU le Compte de Gestion 2022 transmis par Monsieur le Comptable Public assignataire des comptes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis,

Le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Aménagement des Parcs d'Activité », ainsi que les résultats de clôture, laissent apparaître sur la balance générale présentée ci-dessous, un déficit en investissement de 990 770,02 € et un excédent de fonctionnement de 30 441,41 €, soit un résultat de clôture déficitaire de 960 328,61 €.

	Résultat de clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice 2022		Résultat de clôture de l'exercice 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Investissement	2 062 719,88	0,00	8 187 592,39	9 259 542,25	990 770,02	
Fonctionnement		11 480,32	2 944 100,79	2 963 061,88		30 441,41
Total	2 062 719,88	11 480,32	11 131 693,18	12 222 604,13	990 770,02	30 441,41
Solde cumulé	2 051 239,56			1 090 910,95	960 328,61	

Ces résultats sont identiques à ceux du Compte de Gestion de l'exercice 2022 dressé par Monsieur le Comptable Public assignataire des comptes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Pour information, les restes à réaliser en investissement s'élèvent à 1 000 000,00 € en recettes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, OÙ L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE LA DELIBERATION A 64 VOIX POUR, 2 ABSTENTIONS (MME ABRAVANEL, MR BOURGON), 1 VOIX CONTRE (MME MURATORE), DECIDE :

- d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Aménagement des Parcs d'Activité », joint en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE
A ANTIBES LE 26 JUIN 2023
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Jean LEONETTI

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24060058500030

POSTE COMPTABLE : ANTIBES

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET OPERATIONS AMENAGT PARC ACTIVIT (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	18
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	23
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	32
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	33
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	34
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	35
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	39
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	41
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	42

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	43

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS BUDGET OPERATIONS AMENAGT PARC ACTIVIT	CA 2022
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 944 100,79	G	2 963 061,88
	Section d'investissement	B	8 187 592,39	H	9 259 542,25

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	11 480,32 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	2 062 719,88 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	13 194 413,06	= G+H+I+J	12 234 084,45

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	1 000 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	1 000 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 944 100,79	= G+I+K	2 974 542,20
	Section d'investissement	= B+D+F	10 250 312,27	= H+J+L	10 259 542,25
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	13 194 413,06	= G+H+I+J+K+L	13 234 084,45

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	1 000 000,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 880 755,64	2 603 755,33	0,00	0,00	277 000,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	171 854,47	120 390,92	0,00	0,00	51 463,55
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 052 610,11	2 724 146,25	0,00	0,00	328 463,86
66	Charges financières	39 000,00	34 133,10	3 974,44	0,00	892,46
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 093 110,11	2 758 279,35	3 974,44	0,00	330 856,32
023	Virement à la section d'investissement (2)	28 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	182 000,00	181 847,00			153,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		210 000,00	181 847,00			28 153,00
TOTAL		3 303 110,11	2 940 126,35	3 974,44	0,00	359 009,32
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 788 900,00	1 710 000,00	0,00	0,00	78 900,00
74	Dotations et participations	231 100,00	0,00	0,00	0,00	231 100,00
75	Autres produits de gestion courante	82 829,79	58 812,30	0,00	0,00	24 017,49
Total des recettes de gestion courante		2 102 829,79	1 768 812,30	0,00	0,00	334 017,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 188 800,00	1 194 249,58	0,00	0,00	-5 449,58
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 291 629,79	2 963 061,88	0,00	0,00	328 567,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		3 291 629,79	2 963 061,88	0,00	0,00	328 567,91
Pour information		(3) 11 480,32				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	282 568,00	112 387,00	0,00	170 181,00
204	Subventions d'équipement versées	223 333,40	100 000,00	0,00	123 333,40
21	Immobilisations corporelles	8 251 229,22	7 057 349,89	0,00	1 193 879,33
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	959 680,00	692 105,50	0,00	267 574,50
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 716 810,62	7 961 842,39	0,00	1 754 968,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	228 750,00	225 750,00	0,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	228 750,00	225 750,00	0,00	3 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 945 560,62	8 187 592,39	0,00	1 757 968,23
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	9 945 560,62	8 187 592,39	0,00	1 757 968,23
	Pour information	(2) 2 062 719,88			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	32 195,50	0,00	0,00	32 195,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 568 750,00	5 398 750,00	1 000 000,00	170 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	68 760,00	57 300,00	0,00	11 460,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 836 895,00	3 156 707,66	0,00	680 187,34
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	556 680,00	464 937,59	0,00	91 742,41
	Total des recettes d'équipement	11 063 280,50	9 077 695,25	1 000 000,00	985 585,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	735 000,00	0,00	0,00	735 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	735 000,00	0,00	0,00	735 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 798 280,50	9 077 695,25	1 000 000,00	1 720 585,25
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	28 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	182 000,00	181 847,00		153,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	210 000,00	181 847,00		28 153,00
	TOTAL	12 008 280,50	9 259 542,25	1 000 000,00	1 748 738,25

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET OPERATIONS AMENAGT PARC ACTIVIT - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 603 755,33		2 603 755,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	120 390,92		120 390,92
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	38 107,54	0,00	38 107,54
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	181 847,00	181 847,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 762 253,79	181 847,00	2 944 100,79
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	225 750,00	0,00	225 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	112 387,00	0,00	112 387,00
204	Subventions d'équipement versées	100 000,00	0,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	7 057 349,89	0,00	7 057 349,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	692 105,50	0,00	692 105,50
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 187 592,39	0,00	8 187 592,39
Pour information				2 062 719,88
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				2 062 719,88

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 710 000,00		1 710 000,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	58 812,30	0,00	58 812,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 194 249,58	0,00	1 194 249,58
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 963 061,88	0,00	2 963 061,88
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				11 480,32

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 398 750,00	0,00	5 398 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	57 300,00	0,00	57 300,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	3 156 707,66	0,00	3 156 707,66
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	464 937,59	0,00	464 937,59
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		181 847,00	181 847,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		9 077 695,25	181 847,00	9 259 542,25
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 880 755,64	2 603 755,33	0,00	0,00	277 000,31
60611	Eau et assainissement	7 228,13	1 298,01	0,00	0,00	5 930,12
60612	Energie - Electricité	112 600,94	106 828,73	0,00	0,00	5 772,21
61521	Entretien terrains	40 165,64	37 128,40	0,00	0,00	3 037,24
615231	Entretien, réparations voiries	2 550 316,50	2 296 725,07	0,00	0,00	253 591,43
61551	Entretien matériel roulant	111,00	0,00	0,00	0,00	111,00
6226	Honoraires	8 119,57	270,00	0,00	0,00	7 849,57
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 880,86	5 380,86	0,00	0,00	-1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	149 310,00	149 301,26	0,00	0,00	8,74
63512	Taxes foncières	6 823,00	6 823,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	171 854,47	120 390,92	0,00	0,00	51 463,55
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	171 854,47	120 390,92	0,00	0,00	51 463,55
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 052 610,11	2 724 146,25	0,00	0,00	328 463,86
66	Charges financières (b)	39 000,00	34 133,10	3 974,44	0,00	892,46
66111	Intérêts réglés à l'échéance	39 000,00	37 873,07	0,00	0,00	1 126,93
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-3 739,97	3 974,44	0,00	-234,47
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 093 110,11	2 758 279,35	3 974,44	0,00	330 856,32
023	Virement à la section d'investissement	28 000,00	0,00			28 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	182 000,00	181 847,00			153,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	182 000,00	181 847,00			153,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		210 000,00	181 847,00			28 153,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		210 000,00	181 847,00			28 153,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 303 110,11	2 940 126,35	3 974,44	0,00	359 009,32
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	1 987,22
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 752,75
= Différence ICNE N – ICNE N-1	234,47

- Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- Dont 675 et 676.
- Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 788 900,00	1 710 000,00	0,00	0,00	78 900,00
7328	Autres fiscalités reversées	1 788 900,00	1 710 000,00	0,00	0,00	78 900,00
74	Dotations et participations	231 100,00	0,00	0,00	0,00	231 100,00
744	FCTVA	231 100,00	0,00	0,00	0,00	231 100,00
75	Autres produits de gestion courante	82 829,79	58 812,30	0,00	0,00	24 017,49
752	Revenus des immeubles	82 829,79	58 075,98	0,00	0,00	24 753,81
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	736,32	0,00	0,00	-736,32
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 102 829,79	1 768 812,30	0,00	0,00	334 017,49
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 188 800,00	1 194 249,58	0,00	0,00	-5 449,58
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	9 289,12	0,00	0,00	-4 289,12
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 183 800,00	1 183 775,94	0,00	0,00	24,06
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 184,52	0,00	0,00	-1 184,52
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 291 629,79	2 963 061,88	0,00	0,00	328 567,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 291 629,79	2 963 061,88	0,00	0,00	328 567,91
Pour information		11 480,32				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	282 568,00	112 387,00	0,00	170 181,00
2031	Frais d'études	281 568,00	112 387,00	0,00	169 181,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	223 333,40	100 000,00	0,00	123 333,40
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	223 333,40	100 000,00	0,00	123 333,40
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	8 251 229,22	7 057 349,89	0,00	1 193 879,33
2111	Terrains nus	100 010,00	0,00	0,00	100 010,00
2128	Autres agencements et aménagements	106 545,00	106 543,20	0,00	1,80
2145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	461 764,25	454 374,25	0,00	7 390,00
2151	Réseaux de voirie	6 890 609,40	6 483 029,60	0,00	407 579,80
21534	Réseaux d'électrification	1 098,00	0,00	0,00	1 098,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	677 799,73	0,00	0,00	677 799,73
2182	Matériel de transport	13 402,84	13 402,84	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	959 680,00	692 105,50	0,00	267 574,50
2314	Constructions sur sol d'autrui	2 835,00	2 833,06	0,00	1,94
2315	Installat°, matériel et outillage techni	956 845,00	689 272,44	0,00	267 572,56
	Total des dépenses d'équipement	9 716 810,62	7 961 842,39	0,00	1 754 968,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	228 750,00	225 750,00	0,00	3 000,00
1641	Emprunts en euros	228 750,00	225 750,00	0,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	228 750,00	225 750,00	0,00	3 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	9 945 560,62	8 187 592,39	0,00	1 757 968,23
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées (6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	9 945 560,62	8 187 592,39	0,00	1 757 968,23
	Pour information	2 062 719,88			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	32 195,50	0,00	0,00	32 195,50
1312	Subv. transf. Régions	32 195,50	0,00	0,00	32 195,50
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	6 568 750,00	5 398 750,00	1 000 000,00	170 000,00
1641	Emprunts en euros	6 568 750,00	5 398 750,00	1 000 000,00	170 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	68 760,00	57 300,00	0,00	11 460,00
2031	Frais d'études	68 760,00	57 300,00	0,00	11 460,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 836 895,00	3 156 707,66	0,00	680 187,34
2128	Autres agencements et aménagements	106 545,00	74 137,00	0,00	32 408,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	49 975,00	21 613,47	0,00	28 361,53
2151	Réseaux de voirie	3 680 375,00	3 060 957,19	0,00	619 417,81
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	556 680,00	464 937,59	0,00	91 742,41
2314	Constructions sur sol d'autrui	2 835,00	3 399,67	0,00	-564,67
2315	Installat°, matériel et outillage techni	553 845,00	461 537,92	0,00	92 307,08
Total des recettes d'équipement		11 063 280,50	9 077 695,25	1 000 000,00	985 585,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	735 000,00	0,00	0,00	735 000,00
10222	FCTVA	735 000,00	0,00	0,00	735 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		735 000,00	0,00	0,00	735 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		11 798 280,50	9 077 695,25	1 000 000,00	1 720 585,25
021	Virement de la sect° de fonctionnement	28 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	182 000,00	181 847,00		153,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	2 291,00		-2 291,00
28128	Autres aménagements de terrains	14 512,00	20 678,00		-6 166,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	35 613,00	35 613,00		0,00
28151	Réseaux de voirie	117 888,00	117 925,00		-37,00
28152	Installations de voirie	3 215,00	3 215,00		0,00
281534	Réseaux d'électrification	216,00	170,00		46,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	10 556,00	1 955,00		8 601,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		210 000,00	181 847,00		28 153,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		210 000,00	181 847,00		28 153,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 008 280,50	9 259 542,25	1 000 000,00	1 748 738,25
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	4 688 081	0	0	0	0	0	0	0	3 499 511	0	8 187 592
- Equipements municipaux (2)		4 462 331	0	0	0	0	0	0	0	3 399 511	0	7 861 842
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	0											2 062 720
Total dépenses	0	6 750 801	0	3 499 511	0	10 250 312						
Total recettes	0	9 077 695	0	181 847	0	9 259 542						
Solde d'investissement	0	2 326 894	0	-3 317 664	0	-990 770						
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	1 000 000	0	0	1 000 000							
SOLDE RAR investissement	0	1 000 000	0	0	1 000 000							

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	0	1 813 841	0	1 130 260	0	2 944 101						
Total recettes	0	2 905 256	0	69 286	0	2 974 542						
Solde de fonctionnement	0	1 091 415	0	-1 060 974	0	30 441						
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0	6 750 801	0	0	0	0	0	0	0	3 499 511	0	10 250 312
Dépenses réelles		0	4 688 081	0	0	0	0	0	0	0	3 499 511	0	8 187 592
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	225 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	225 750
1641	Emprunts en euros	0	225 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	225 750
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	68 760	0	0	0	0	0	0	0	43 627	0	112 387
2031	Frais d'études	0	68 760	0	0	0	0	0	0	0	43 627	0	112 387
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
21	Immobilisations corporelles	0	3 836 893	0	0	0	0	0	0	0	3 220 457	0	7 057 350
2128	Autres agencements et aménagement	0	106 543	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 543
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	0	49 976	0	0	0	0	0	0	0	404 399	0	454 374
2151	Réseaux de voirie	0	3 680 375	0	0	0	0	0	0	0	2 802 655	0	6 483 030
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 403	0	13 403
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	556 678	0	0	0	0	0	0	0	135 428	0	692 106
2314	Constructions sur sol d'autrui	0	2 833	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 833
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	553 845	0	0	0	0	0	0	0	135 428	0	689 272
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
001Solde d'exécution reporté de N-1		0	2 062 720	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 062 720

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET OPERATIONS AMENAGT PARC ACTIVIT - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes d'investissement		0	10 077 695	0	181 847	0	10 259 542						
Recettes réelles		0	10 077 695	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 077 695
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	6 398 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 398 750
1641	Emprunts en euros	0	6 398 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 398 750
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	57 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 300
2031	Frais d'études	0	57 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 300
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	3 156 708	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 156 708
2128	Autres agencements et aménagement	0	74 137	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74 137
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	0	21 613	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 613
2151	Réseaux de voirie	0	3 060 957	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 060 957
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	464 938	0	0	0	0	0	0	0	0	0	464 938
2314	Constructions sur sol d'autrui	0	3 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 400
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	461 538	0	0	0	0	0	0	0	0	0	461 538
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 847	0	181 847
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 847	0	181 847
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 291	0	2 291
28128	Autres aménagements de terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 678	0	20 678
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 613	0	35 613
28151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	117 925	0	117 925
28152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 215	0	3 215
281534	Réseaux d'électrification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	170	0	170
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 955	0	1 955
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET OPERATIONS AMENAGT PARC ACTIVIT - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	0	1 813 841	0	0	0	0	0	0	0	0	1 130 260	0	2 944 101
Dépenses réelles	0	1 722 333	0	0	0	0	0	0	0	0	1 039 921	0	2 762 254
011 Charges à caractère général	0	1 564 069	0	0	0	0	0	0	0	0	1 039 686	0	2 603 755
60611 Eau et assainissement	0	1 115	0	0	0	0	0	0	0	0	183	0	1 298
60612 Energie - Electricité	0	64 346	0	0	0	0	0	0	0	0	42 483	0	106 829
61521 Entretien terrains	0	27 231	0	0	0	0	0	0	0	0	9 898	0	37 128
615231 Entretien, réparations voiries	0	1 322 077	0	0	0	0	0	0	0	0	974 648	0	2 296 725
6226 Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	270	0	270
627 Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 381	0	5 381
62871 Remb. frais à la collectivité de rattach	0	149 301	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149 301
63512 Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 823	0	6 823
012 Charges de personnel, frais assimilés	0	120 391	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 391
6215 Personnel affecté par CL de rattachement	0	120 391	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 391
014 Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65 Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66 Charges financières	0	37 873	0	0	0	0	0	0	0	0	234	0	38 108
66111 Intérêts réglés à l'échéance	0	37 873	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 873
66112 Intérêts - Rattachement des ICNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	234	0	234
67 Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68 Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0	91 508	0	0	0	0	0	0	0	0	90 339	0	181 847
042 Opérat° ordre transfert entre sections	0	91 508	0	0	0	0	0	0	0	0	90 339	0	181 847
6811 Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0	91 508	0	0	0	0	0	0	0	0	90 339	0	181 847
043 Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes de fonctionnement	0	2 905 256	0	0	0	0	0	0	0	0	69 286	0	2 974 542
Recettes réelles	0	2 893 776	0	0	0	0	0	0	0	0	69 286	0	2 963 062
013 Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET OPERATIONS AMENAGT PARC ACTIVIT - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	1 710 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 710 000
7328	Autres fiscalités reversées	0	1 710 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 710 000
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 812	0	58 812
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 076	0	58 076
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	736	0	736
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	1 183 776	0	0	0	0	0	0	0	10 474	0	1 194 250
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 289	0	9 289
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	1 183 776	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 183 776
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 185	0	1 185
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	11 480	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 480

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 180 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 180 000,00									
00602789395	CREDIT AGRICOLE	21/12/2020	30/12/2020	30/12/2021	1 500 000,00	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	0,900	EUR	A	C	O	A-1
00603637197	CREDIT AGRICOLE	16/11/2022	04/12/2022	04/03/2023	2 750 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 1.93)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	3,350	3,390	EUR	T	P	O	A-1
00603713562	CREDIT AGRICOLE	22/12/2022	26/12/2022	26/03/2023	1 130 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 1.1)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	2,920	3,000	EUR	T	P	O	A-1
2482/001	SOCIETE GENERALE	07/10/2019	10/10/2019	10/01/2020	1 500 000,00	F	Taux fixe à 0.57 %	0,570	0,580	EUR	T	C	O	A-1
2946/001	SOCIETE GENERALE	02/12/2021	31/12/2021	28/02/2022	1 800 000,00	F	Taux fixe à 0.93 %	0,930	0,950	EUR	T	C	O	A-1
MON544404EUR	SFIL CAFFIL	23/12/2022	28/12/2022	01/04/2023	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.25 %	3,250	3,290	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET OPERATIONS AMENAGT PARC ACTIVIT - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 180 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 763 000,00					207 000,00	35 873,97	0,00	9 591,76
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 763 000,00					207 000,00	35 873,97	0,00	9 591,76
00602789395	N	0,00	A-1	1 380 000,00	23,00	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	60 000,00	12 960,00	0,00	0,00
00603637197	N	0,00	A-1	2 750 000,00	24,93	V	(Moyenne Euribor 3M + 1.93)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	2,860	0,00	0,00	0,00	5 823,28
00603713562	N	0,00	A-1	1 130 000,00	24,99	V	(Moyenne Euribor 3M + 1.1)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	2,950	0,00	0,00	0,00	458,43
2482/001	N	0,00	A-1	1 275 000,00	16,78	F	Taux fixe à 0.57 %	0,580	75 000,00	7 639,18	0,00	1 655,38
2946/001	N	0,00	A-1	1 728 000,00	23,91	F	Taux fixe à 0.93 %	0,890	72 000,00	15 274,79	0,00	1 383,84
MON544404EUR	N	0,00	A-1	1 500 000,00	25,00	F	Taux fixe à 3.25 %	2,190	0,00	0,00	0,00	270,83
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLO. SOPHIA ANTIPOLIS - BUDGET OPERATIONS AMENAGT PARC ACTIVIT - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 763 000,00					207 000,00	35 873,97	0,00	9 591,76

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 763 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			2018-02-19
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	19/02/2018
L	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10	19/02/2018
L	Frais d'études (non suivis de réalisation)	5	19/02/2018
L	Frais de recherche et de développement	5	19/02/2018
L	Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	19/02/2018
L	Subventions d'équipements versées finançant des biens immobiliers ou des installations	30	19/02/2018
L	Subventions d'équipements versées finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	19/02/2018
L	Logiciels	3	19/02/2018
L	Autres immobilisations incorporelles	5	19/02/2018
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	19/02/2018
L	Immeubles de rapport	50	19/02/2018
L	Matériel roulant d'incendie et de défense civile	10	19/02/2018
L	Autres matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	19/02/2018
L	Matériel roulant de voirie (dont véhicules poids lourds de + de 3,5 t et engins de chantier)	7	19/02/2018
L	Matériel roulant de voirie (dont balayeuse, gerbeur, nettoyeur, hydro cureur)	10	19/02/2018
L	Autres matériel et outillage de voirie (dont colonnes enterrées ou aériennes)	10	19/02/2018
L	Autres matériel et outillage de voirie (dont bacs et autres contenants)	5	19/02/2018
L	Autres installations, matériel et outillage techniques (dont éléments modulaires, débroussailleuse)	10	19/02/2018
L	Autres installations, matériel et outillage techniques (dont ponts bascule déchetteries)	15	19/02/2018
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	19/02/2018
L	Matériel de transport (dont véhicules 2 roues, utilitaires de - de 3,5 t, véhicules légers)	5	19/02/2018
L	Matériel de bureau	5	19/02/2018
L	Matériel informatique	3	19/02/2018
L	Mobilier	10	19/02/2018
L	Mobilier urbain	5	19/02/2018
L	Autres immobilisations corporelles	5	19/02/2018
L	Biens de faible valeur	1	19/02/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		228 750,00	225 750,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		228 750,00	225 750,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	228 750,00	225 750,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	225 750,00	0,00	2 062 719,88	2 288 469,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		945 000,00	III 181 847,00
Ressources propres externes de l'année (a)		735 000,00	0,00
10222	FCTVA	735 000,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		210 000,00	181 847,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	2 291,00
28128	Autres aménagements de terrains	14 512,00	20 678,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	35 613,00	35 613,00
28151	Réseaux de voirie	117 888,00	117 925,00
28152	Installations de voirie	3 215,00	3 215,00
281534	Réseaux d'électrification	216,00	170,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	10 556,00	1 955,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	28 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	181 847,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 181 847,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 288 469,88
Ressources propres disponibles	IV 1 181 847,00
Solde	V = IV – II (3) -1 106 622,88

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/01/2022	EXPÉRIMENTATION NAVETTE AUTONOME	399 338,40	0,00	15
31/01/2022	ENA - FOURNITURE DE BARRIÈRES	4 800,00	0,00	15
31/01/2022	ENA DE LAVENUE ROUMANILLE À BIOT PAR NAVETTE AUT	260,25	0,00	15
31/01/2022	ZAVS1 MARQUAGES AU SOL	2 347,45	0,00	30
31/01/2022	TRAVAUX DE VOIRIES 2022	26 120,00	0,00	30
31/01/2022	FOURNITURE ET POSE DE CLÔTURE RIGIDE	5 575,50	0,00	30
31/01/2022	DÉTECTION, GÉOLOCALISATION ET GÉORÉFÉRENCIEMENT DES	3 655,21	0,00	30
23/02/2022	PROJET LIDL	4 600,00	0,00	30
28/02/2022	ZAE ST PHILIPPE 1 TX DE POSE CANDÉLABRES SOLAIRES	17 798,18	0,00	30
28/02/2022	ZAE SOPHIA 1 RÉDACTION D'UN DOCUMENT D'ARPENTAGE	70,35	0,00	30
28/02/2022	3 MOULINS CONT DES CANDÉLABRES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC	4 630,56	0,00	30
28/02/2022	ZAE HT D'ANTIBES CONT DES CANDÉLABRES D'ÉCLAIRAGE	6 666,01	0,00	30
28/02/2022	ZAE EGANAUDE CONT DES CANDÉLABRES D'ÉCLAIRAGE	3 310,26	0,00	30
28/02/2022	ZAE ST PHIL 1 CONT DES CANDÉLABRES D'ÉCLAIRAGE	3 640,34	0,00	30
28/02/2022	ZAE ST PHIL 2 CONT DES CANDÉLABRES D'ÉCLAIRAGE	3 475,30	0,00	30
28/02/2022	ZAE BOUILLIDES CONT DES CANDÉLABRES D'ÉCLAIRAGE	4 410,51	0,00	30
28/02/2022	ZAE LA SAREE CONT DES CANDÉLABRES D'ÉCLAIRAGE	1 494,86	0,00	30
28/02/2022	ZAE V-SOPHIA2-CONT DES CANDÉLABRES D'ÉCLAIRAGE	3 718,09	0,00	30
28/02/2022	ZAE V-SOPHIA1-CONT DES CANDÉLABRES	149 529,68	0,00	30
07/03/2022	ASSISTANCE À LA COORDINATION DU COMITÉ TECHNIQUE	1 350,00	0,00	0
17/03/2022	ZAE SOPHIA 1 FOURNITURE ET POSE DE MOBILIER URBAIN	6 385,00	0,00	30
17/03/2022	ZAE HTS ANTIBES - DOCUMENT D'ARPENTAGE EW35 - C	141,40	0,00	1
17/03/2022	ZAE LA SARÉE -LE-BAR-SUR-LOUP - DÉVOIEMENT RÉSEAUX	2 989,82	0,00	30
24/03/2022	ACQUISITION DACIA SANDERO	13 402,84	0,00	5
06/04/2022	ZA LES PRÉS - AMÉNAGEMENT VIRAGE CHEMIN DES PRÉS	249 199,26	0,00	30
06/04/2022	ZAE SOPHIA1 - TRAVAUX RD 504	356 688,64	0,00	30
02/05/2022	ZAE SOPHIA 1 - AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE	193 181,54	0,00	30
02/05/2022	ZAE LES PRÉS MARQUAGE AU SOLS	5 245,45	0,00	30
03/05/2022	ZAE FUNEL - DÉBROUSSAILLEMENT	9 897,84	0,00	30
04/05/2022	ZAE V SOPHIA2 - AMÉNAGEMENT RUE LEGER / DOSTOIEVKI	1 820,12	0,00	30
04/05/2022	ZAE B SOPHIA2 - AMÉNAGEMENT RUE LEGER / DOSTOIEVKI	1 820,12	0,00	30
12/05/2022	ZAE ST PHI 1 - TRAVAUX NEUF - RUE EVARISTE GALLOIS	4 980,00	0,00	30
16/05/2022	DÉFINITION D'UN PROJET GLOBAL D'AMÉNAGEMENT DE SOP	27 525,00	0,00	0
02/06/2022	3E ACCOMPTÉ CONVENTION DE PARTENARIAT PROJET LGV P	100 000,00	0,00	40
02/06/2022	VILLENEUVE LOUBET - ETUDE DE TRAFIC RN7	12 450,00	0,00	30
13/06/2022	3 MOULINS - PLANTATIONS JARDINIÈRES 3 MOULINS	13 053,89	0,00	30
20/06/2022	ZAE FUNEL - CRÉATION D'UN CHEMINEMENT PIÉTON	105 924,32	0,00	30
29/06/2022	3 MOULINS CRÉATION D'UN PASSAGE PIÉTON	1 755,00	0,00	30

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/07/2022	3 MOUL - TRAVAUX NEUFS MARQUAGES	11 175,62	0,00	30
13/07/2022	ST PHIL 2 MARQUAGES AU SOL	2 543,00	0,00	30
13/07/2022	EGANAUDE - MARQUAGES AU SOL	2 900,25	0,00	30
13/07/2022	ST BERNARD - MARQUAGES AU SOL	6 024,55	0,00	30
04/08/2022	SOPHIA 1 CRÉATION DÉPOSE MINUTE FITLANE	37 581,05	0,00	30
04/08/2022	SOPHIA 1 - TROTTOIR ENTRE GIRATOIRES DU GOLF	176 951,46	0,00	30
04/08/2022	ST PHILIPPE 1 - MARQUAGES AU SOL	1 982,50	0,00	30
18/08/2022	LES BOUILLIDES - TRAVAUX NEUFS MARQUAGES	3 715,00	0,00	30
18/08/2022	HTS ANTIBES - MARQUAGES AU SOL	525,00	0,00	30
18/08/2022	MARINA 7 - MARQUAGES AU SOL	225,00	0,00	1
27/09/2022	SOPHIA 1 - MODIFICATION CARREFOUR CAQUOT/DOLINES	13 804,06	0,00	30
06/10/2022	3 MOUL-TX STRUCTURE-CHAUSSÉE CARREFOUR RUE LAUGIE	123 030,00	0,00	30
20/10/2022	ETUDE À L'AMÉLIORATION CONDIT° DE CIRCULAT°	8 232,00	0,00	0
14/11/2022	3 MOUL-STRUCTURE DE CHAUSSÉE CARREFOUR RUE LAUGIER	97 775,18	0,00	30
14/11/2022	ACCÈS GENÈTS ROUTE DES CRÊTES - ZAE BOUILLIDES	697,25	0,00	30
14/11/2022	SIGNALISATION ZAE	655,79	0,00	30
14/11/2022	SIGNALISATION ZAE ST PHILIPPE 2	23 613,15	0,00	30
14/11/2022	SIGNALISATION ZAE BOUILLIDES	1 549,18	0,00	30
14/11/2022	3 MOULIN - MISSION CSPS CHANTIER KEOLIS - RUE HEN	650,00	0,00	30
14/11/2022	DGD - BDC ZA220016 - MARCHE VRD	12 699,71	0,00	30
14/11/2022	DGD - BDC ZA220019 - MARCHE VRD	12 625,30	0,00	30
14/11/2022	DGD - BDC ZA220027 - MARCHE VRD	36 220,09	0,00	30
14/11/2022	DGD - BDC ZA220031 - MARCHE VRD	9 617,40	0,00	30
22/11/2022	ST PHIL2 GLISIÈRE DE SÉCURITÉ AVENUE DE ROUMANILLE	6 059,01	0,00	30
22/11/2022	SOP1 - GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ RUE EVARISTE GALLOIS	19 095,86	0,00	30
30/11/2022	HAUTS D'ANTIBES - CONTRE ALLEE TRAVAUX DE SIGNALIS	1 643,89	0,00	30
30/11/2022	HTS_ANTIBES_MP_TRAVAUX VOIRIES	35 580,45	0,00	30
30/11/2022	SOP1 - TROTTOIR ENTRE GIRATOIRES DU GOLF ET ST PHI	27 390,23	0,00	30
30/11/2022	AMÉNAGEMENT ESPACES VERTS - SOPHIA 1	24 486,40	0,00	30
30/11/2022	AMÉNAGEMENT ESPACES VERTS - 3 MOULINS	7 515,90	0,00	30
30/11/2022	ST BERNARD_JML_DEPLACEMENT BLOC BETON - AIRE ACCU	88 915,00	0,00	30
02/12/2022	ST BERNARD - CRÉATION D'UN CHEMINEMENT PIETONS/CYC	340,00	0,00	1
02/12/2022	3 MOULINS_ANTIBES_GIRATOIRE CARREFOUR	799 950,00	0,00	30
02/12/2022	SOPHIA 1 - CRÉATION D'UN ESCALIER PLACE SOPHIE LAF	340,00	0,00	1
02/12/2022	HTS D'ANTIBES - AMÉNAGEMENTS DES ESPACES VERTS	8 178,10	0,00	30
21/12/2022	REGULARISATION TVA	68 760,00	0,00	0
21/12/2022	REGULARISATION TVA	106 543,20	0,00	0
21/12/2022	REGULARISATION TVA	49 975,60	0,00	15
21/12/2022	REGULARISATION TVA	3 680 374,51	0,00	30
21/12/2022	REGULARISATION TVA	553 844,80	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		7 817 036,68	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> SNCF RESEAU <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>	100 000,00	
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	100 000,00	

**IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**

**IV
D2**

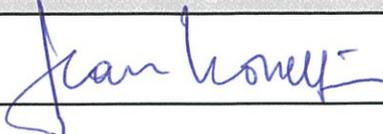
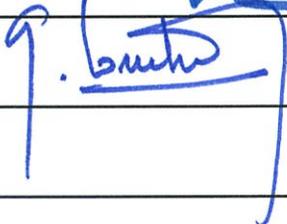
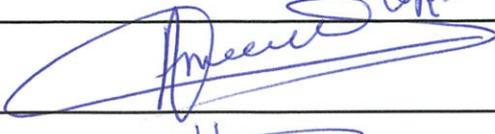
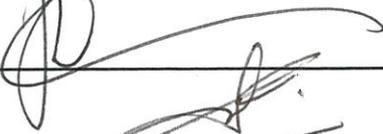
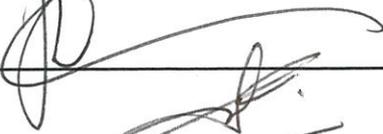
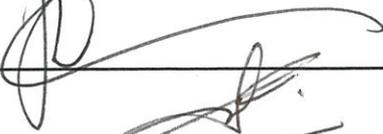
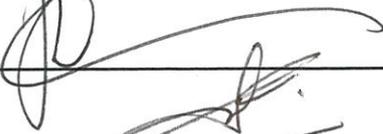
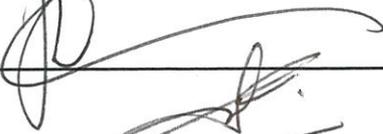
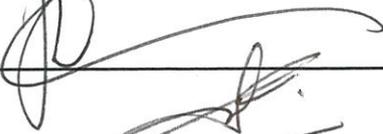
Présenté par le Président,
A Antibes, le 26/06/2023

Nombre de membres en exercice : 80
Nombre de membres présents : 54
Nombre de suffrages exprimés : 67

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session ordinaire
A Antibes, le 26/06/2023

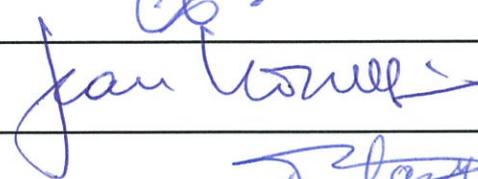
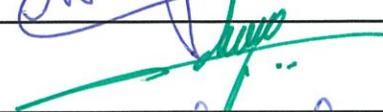
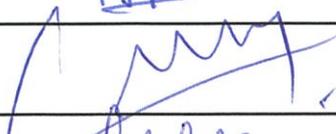
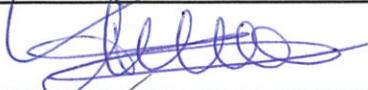
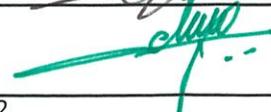
VOTES : Pour : 64
Contre : 1
Abstentions : 2
Date de convocation : 20/06/2023

Les membres du conseil communautaire,

NOM	Prénom	Signature
LÉONETTI	Jean	
LUCIANO	Kévin	
CESARO	Joseph	
MION	Jean-Bernard	
LOMBARDO	Gérald	
DELMOTTE	Emmanuel	
WYSZKOWSKI	François	
MASCARELLI	Jean-Pierre	
NASICA	Sophie	
TOSSAN	Georges	
ARGENTI	Alexis	
TRASTOUR	René	
ARNAUD	Jean-Paul	
MALFATTO ^{TRABAUD}	Marc	
HUGUES	Gilbert	
LUCA	Lionnel	

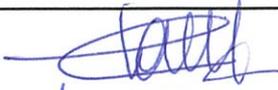
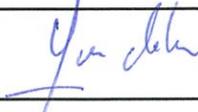
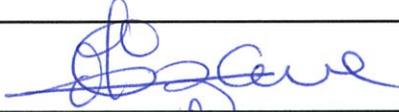
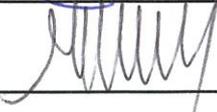
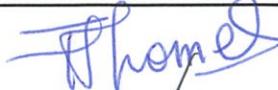
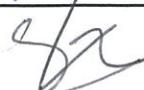
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

DERMIT	Jean-Pierre	
ROSSI	Michel	
POMA	Frédéric	
CAMILLA	Jean-Pierre	
OCCELLI	Thierry	
MELE	Eric	
TAULANE	Gilbert	
THIERY	Richard	
TRABAUD	Dominique	
MURATORE	Michèle	
VAZIA <i>CHALVIN</i>	Georges	
CHALVIN	Eric	
GENTE <i>LEONETTI</i>	Jacques	
BLAZY	Marguerite	
GAGEAN	Monique	
BENASSAYAG <i>CALAMUSO</i>	Marie	
BOUSQUET <i>THONEL</i>	Anne-Marie	
LATY	Christian	
DARTOIS	Thérèse	
BRISON	Marie	
VENTRE	Henriette	
CALAMUSO	Albert	

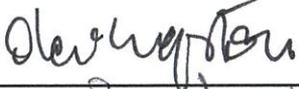
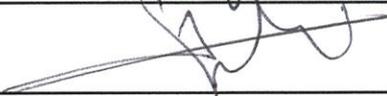
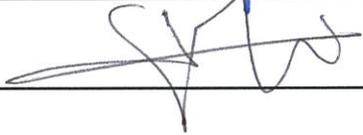
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

MARCHAND	Sylvie	
FERRER	Denis	
JOVER	Serge	
GARNIER <i>LAMBIN</i>	Bernard	
DAHAN	Yves	
RAMBAUD	Audouin	
ANASSE	Marie	
PIERRAT	Geneviève	
TORRES-FORET-DODELIN	Simone	
DUPLAY <i>TORRES</i>	Eric	
AMAR	Serge	
MANAGO <i>LANGLAIS</i>	Michel	
LANGLAIS	Marinette	
FONCK	Christophe	
LANZA	Catherine	
ROMAN	Marika	
ETORE	Christophe	
SAVALLI	Martine	
THOMEL	Françoise	
BONAUT <i>SIMPLOT</i>	Carole	
DEPETRIS <i>RAMBAUD</i>	Nathalie	
BAES	Claire	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

DEBORDE	Elisabeth	
HARTMANN	Laurence	
LEVINGSTON	Olivia	
PAUGET <i>EL JAZOULI</i>	Eric	
SIMPLOT	David	
BORIOSI	Marc	
EL JAZOULI	Hassan	
OZENDA	Marie	
GARCIA	Isabelle	
MUSSO	Marion	
BADAoui HUGUENIN VUILLEMIN <i>WIK</i>	Khéra	
LAMBIN	Céline	
BERNARD	Alain	
WIIK	Xavier	
CAROSI	Delphine	
MISSANA	Alexia	
VIE <i>GAGEANT</i>	Arnaud	
ZEMA	François	
ABRAVANEL	Aline	
BOURGON <i>ABRAVANEL</i>	Cédric	

Budget Annexe « Aménagement des Parcs d'Activité »

Note explicative au Compte Administratif de l'exercice 2022

Contexte général

Le Budget Annexe « Aménagement des Parcs d'Activité » retrace la compétence de création, aménagement, entretien et gestion de Zones d'Activité Economique (ci-après « ZAE ») sur le périmètre communautaire.

Pour des raisons pratiques, la CASA a confié aux Communes remettantes la gestion du service en 2018 par voie de mandats de gestion. De ce fait, l'EPCI a initié l'exercice de la compétence en « régie directe » en 2019.

Ainsi, plusieurs projets d'investissement ont d'ores et déjà été mis en œuvre, de même que l'harmonisation de la politique d'entretien de la voirie des ZAE.

En 2022, la CASA a décidé de simplifier le périmètre des différentes ZAE. Ainsi, les ZAE sont appréhendées à l'échelle de chaque Commune, sauf lorsqu'une zone présentant des potentialités économiques particulières nécessite de les retracer analytiquement de façon individuelle. Il s'agit notamment des ZAE « Les Hauts d'Antibes » ou « Les Trois Moulins » (Antibes) ou « Les Prés » (Biot).

Par ailleurs, il est nécessaire d'indiquer que les comptes de l'exercice 2022 sont impactés, en Section d'Investissement, par le résultat d'un contrôle fiscal ayant porté sur le caractère imposable à la TVA des opérations relatives à l'entretien et l'aménagement des ZAE. En effet, si l'Administration Fiscale a indiqué que les dépenses réalisées par la CASA en vue d'accroître l'attractivité de ses ZAE (ex: création de pistes cyclables, aménagement de voirie, etc.) ont un effet positif sur la Valeur Locative des Locaux Professionnels qui y sont implantés et qui sous-tend la Cotisation Foncière des Entreprises qui sera perçue par la CASA en ce sens qu'elles encouragent la réalisation de l'activité économique locale, du point de vue de la TVA en revanche, ces critères ne suffisent pas à rendre les opérations correspondantes imposables. Ainsi, à l'exception de la réalisation de potentialités économiques comme d'éventuelles cessions foncières ou la location de bâtiments à des acteurs privés, les opérations retracées dans le Budget Annexe « Aménagement des Parcs d'Activité » ne donneront plus accès à déduction par la voie fiscale. Ces opérations seront ainsi éligibles, pour les comptes prévus par la législation en vigueur, à des demandes d'octroi du FCTVA.

Par conséquent, la correction des écritures comptables enregistrées au titre des exercices 2020 et 2021 a été apportée dans les comptes de 2022, tandis que celle relative aux opérations de l'exercice 2022 sera effectuée dans les comptes de 2023.

Détail du Compte Administratif

1. Section de Fonctionnement

1.1. Dépenses

- Chapitre 011 « Charges à caractère général »

Ce chapitre, dont les dépenses sont égales à 2 603 755€, comprend principalement :

- Les dépenses de fluides pour 108 127 € (dont électricité pour 106 829 € et eau pour 1 298 €)
- L'entretien de la voirie des différentes ZAE pour un montant global de 2 333 853 €
- Les charges de structure mutualisées hors masse salariale portées par le Budget Principal et refacturées au Budget Annexe à hauteur de 149 301 €
- Les taxes foncières et frais d'hypothèques pour un montant de 12 474 €.

- Chapitre 012 « Charges de personnel »

Cela correspond à une refacturation de frais de personnel portés par le Budget Principal, incluant d'une part une fraction des fonctions « support » et d'autre part les salaires d'agents dédiés (technicien) soit 120 391 €.

- Chapitre 66 « Charges financières »

Ce poste comprend les charges d'intérêts des emprunts souscrits au titre de la compétence pour un montant de 38 107 €.

- Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections »

Il s'agit des amortissements qui ont été pratiqués sur les actifs immobilisés figurant au bilan du Budget Annexe, et qui constituent des recettes d'investissement (CAF brute) pour un montant de 181 847 €.

1.2. Recettes

- Chapitre 002 « Résultat reporté de fonctionnement »

Le résultat reporté de l'exercice 2021 sur l'année 2022 était de 11 480 €.

- Chapitre 73 « Impôts et Taxes »

Il s'agit de la participation du Budget Principal à l'équilibre financier du Budget Annexe à la hauteur de 1 710 000 €. En effet, ce dernier n'a pas vocation à s'auto-équilibrer à court ou moyen terme. Il est toutefois escompté que des recettes propres plus substantielles soient générées lorsque des potentialités économiques (ex: cessions de foncier ou location de bâtiments) se seront matérialisées.

- Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »

La CASA ayant acquis certains ensembles immobiliers situés sur le périmètre de ses ZAE, ces derniers génèrent des revenus locatifs à la hauteur de 58 812 €. Il s'agit principalement

de locaux d'activité situés Chemin des Prés à Biot ainsi qu'au sein de la Place Sophie Laffitte à Valbonne Sophia Antipolis.

- Chapitre 77 « Produits exceptionnels »

Ce poste retrace la régularisation de TVA intervenue sur les opérations des années 2020 et 2021 pour un montant de 1 194 250 €.

2. Section d'Investissement

2.1. Dépenses

- Chapitre 001 « Résultat reporté d'investissement »

Le résultat reporté de l'exercice 2022 s'élève à 2 062 720 €.

- Chapitre « 16 – Emprunts et dettes »

Ce chapitre retrace le remboursement du capital des emprunts contractés pour un montant de 225 750 €.

- Chapitre « 20 - Immobilisations incorporelles »

Cela correspond aux diverses études menées sur l'ensemble des ZAE pour un montant global de 112 387 €.

- Chapitre « 204 – Subventions d'équipement versées »

La CASA participe au financement de la ligne à grande vitesse de la SNCF. En 2022, il a été versé 100 000 € dans le cadre de cette convention.

Il convient de noter qu'à compter de l'exercice 2023, ces participations budgétaires de la CASA seront remplacées par la création, par la Loi de Finances pour l'année 2023, d'une Taxe sur les Bureaux, et locaux de stationnement et de stockage correspondant à certaines caractéristiques de dimensions et d'affectation. Cette Taxe sera perçue directement par l'Etat auprès des contribuables, sans qu'elle ne transite par les comptes de la CASA.

Source : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000046845713

- Chapitre « 21 - Immobilisations corporelles »

Ce poste englobe les aménagements relatifs à différentes ZAE (ex : Saint Philippe, La Sarrée et Marina 7), pour un montant global de 7 057 350 €.

- Chapitre « 23 - Immobilisations en cours »

Ce poste concernant les travaux en cours sur les différentes ZAE, pour un montant de 692 105 €.

2.2. Recettes

- Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts pour un montant de 5 398 750 €.

- Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles »

Ce Chapitre concerne la régularisation de TVA sur les opérations enregistrées en 2020 et 2021 qui ne sont finalement pas imposables, pour un montant de 57 300 €.

- Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »

Il s'agit de la même logique de régularisation de TVA que pour le précédent Chapitre, pour un montant de 3 156 708 €.

- Chapitre 23 « Immobilisations en cours »

Il s'agit de la même logique de régularisation de TVA que pour le précédent Chapitre, pour un montant de 464 938 €.

- Chapitre 040 « Opérations d'ordre transfert entre section »

La dotation aux amortissements des actifs immobilisés figurant au bilan du Budget Annexe s'est élevée à 181 847 €.

Résultats de l'exercice 2022

Les résultats de l'exercice 2022 ont été repris par anticipation lors du vote du Budget Primitif de l'année 2023 :

BALANCE GENERALE DE CLOTURE							
Exercice 2022							
INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT			ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Résultats reportés	2 062 719,88			11 480,32	2 062 719,88	11 480,32	
Opérations de l'exercice	8 187 592,39	9 259 542,25	2 944 100,79	2 963 061,88	11 131 693,18	12 222 604,13	
Total	10 250 312,27	9 259 542,25	2 944 100,79	2 974 542,20	13 194 413,06	12 234 084,45	
Résultats de clôture	990 770,02			30 441,41	990 770,02	30 441,41	
R.A.R.		1 000 000,00			0,00	1 000 000,00	
TOTAL	990 770,02	1 000 000,00	0,00	30 441,41	990 770,02	1 030 441,41	
Résultats définitifs		9 229,98		30 441,41		39 671,39	
Déficit d'investissement - ligne D001					990 770,02		
Affectation au besoin de financement (compte 1068)						0,00	
Excédent de fonctionnement - ligne R002						30 441,41	

Indicateurs financiers en 2022

- Dépenses Réelles de Fonctionnement : 2 762K€
- Epargne Brute : 201K€
- Epargne Nette : -25K€
- Capital Restant Dû de la dette : 9 763K€
- Capacité de Désendettement : 48,6 années.

Il doit toutefois être noté que le modèle économique du service public retracé dans le Budget Annexe « Aménagement des Parcs d'Activité » est fondé sur un équilibre assuré par une participation du Budget Principal, sous forme de mise à disposition de recettes fiscales générales, dans le but de créer de nouvelles sources de fiscalité dans les différentes ZAE. A terme, des potentialités économiques seront matérialisées, telles que la cession de foncier ou la mise en location d'actifs. De ce fait, les ratios habituellement utilisés en analyse financière des Collectivités et EPCI (ex : Capacité de Désendettement, etc.) dans le cadre d'activités régulière et récurrentes annuellement sont peu adaptées à ces caractéristiques. En effet, ces différents ratios sont amenés à évoluer fortement lorsque ces potentialités économiques se traduiront en recettes.